

Lettre du 5 mai 2020

Bonjour à toutes et à tous.

L'actualité mobilise beaucoup d'énergie autour des questions du déconfinement. Tout d'abord permettez-moi de vous rappeler que le 11 mai ne sera pas le grand jour du retour à la vie d'avant mais plutôt le début d'une longue étape d'adaptation à la vie avec le virus.

À partir du 11 mai, notre département (qui sera placé vraisemblablement en vert sur la carte sanitaire), pourra bénéficier d'un certain nombre d'allègements aux mesures de confinement que nous connaissons aujourd'hui depuis sept semaines.

*En concertation avec l'association des parents d'élèves, l'éducation nationale, les services municipaux, **nous préparons activement, avec l'équipe municipale, le retour progressif des enfants à l'école.** Comme je vous l'ai indiqué dans un précédent message, nous ne prétendons pas détenir la vérité et souhaitons que chaque famille, en fonction de ses contraintes et de ses obligations, puisse faire le choix d'inscrire ses enfants pour une reprise des cours à l'école ou bien continuer à bénéficier de l'enseignement à distance.*

***Un service de restauration sera proposé aux enfants** fréquentant la classe sur la base d'un repas froid servi dans son école (pour limiter les mouvements de groupes). Le transport scolaire et l'accueil du matin et du soir ne pourront pas être assurés.*

***Le mercredi, les enfants seront accueillis** pour les activités de loisirs en respectant toujours et prioritairement les consignes de sécurité sanitaire élaborées par le gouvernement.*

Tous les parents d'élèves ont reçu hier un questionnaire** qu'ils doivent remplir et retourner à la mairie pour pouvoir bénéficier de ce retour à l'école. Afin d'organiser les activités nous vous demandons de **restituer le formulaire avant demain, mercredi 6 mai à midi.** Dans un premier temps **seuls les enfants des classes pivot**, c'est-à-dire les enfants de grande section de maternelle, les CP et les CM2 sont concernés le 12 mai. Pour des raisons évidentes d'organisation, **seuls les enfants inscrits auprès de la mairie AVANT demain midi seront accueillis le 12 mai.

*Les enfants des autres sections pourront reprendre l'école **à partir du lundi 25 mai** dans les mêmes conditions de volontariat et d'inscription le moment venu.*

Je mesure la responsabilité que doit prendre chaque parent dans cette période inédite, mais je veux vous assurer que la commune de Saint-Martin-du-Var met tout en œuvre pour respecter les consignes nationales qui doivent garantir l'accueil des enfants en toute sécurité.

Dans un autre domaine, celui des déplacements, le déconfinement limitera les contraintes. Il ne sera plus nécessaire de remplir une attestation de sortie dérogatoire pour les déplacements dans un périmètre de moins de 100 km de son domicile. Par contre, le port du masque sera obligatoire dans les transports en commun, et fortement recommandé partout sur le domaine public.

*Si vous habitez Saint-Martin-du-Var, vous avez dû recevoir dans votre boîte aux lettres un **formulaire de demande de masque.** Vous devez remplir ce formulaire en indiquant les noms, prénoms, et date de naissance, de chacun des membres composant la famille ainsi que*

*l'adresse précise et le numéro de téléphone. Ce formulaire devra être fixé (par exemple moyen d'une pince à linge) à l'extérieur de votre boîte aux lettres **le dimanche 10 mai avant neuf heures**. Avec mon équipe nous passerons le dimanche 10 mai dans chaque quartier pour récupérer les formulaires et distribuer gratuitement un masque certifié et lavable à chaque saint-martinoise et chaque saint-martinois. Si vous n'avez pas reçu de formulaire dans votre boîte aux lettres, vous pouvez en faire la demande en laissant un message sur le site Internet de la commune : Saintmartindubar.fr.*

*Autre nouveauté du 11 mai, **les salons de coiffure** vont pouvoir ouvrir à nouveau leur porte. Pour respecter les consignes sanitaires, une prise de rendez-vous est nécessaire. Les trois salons de Saint Martin du Var, (Arlequin, l'Évènement et Barb'R Shop) ouvriront dès le lundi 11 mai. Vous pouvez dès à présent contacter votre coiffeur ou votre coiffeuse pour avoir le plaisir d'une remise en beauté.*

Nous avons la chance immense de vivre dans un village qui a, jusqu'à présent, été épargné par le coronavirus. Ensemble soyons responsables, restons solidaires, maintenons et même renforçons les gestes barrière pour garantir la santé de chacun.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation !

Bien amicalement.

Hervé PAUL

Maire de Saint-Martin-du-Var.